

Vous déménagez, le successeur est inconnu

Vous devez nous contacter pour mettre fin à votre contrat.

Un agent de la Régie procédera à un relevé des index et à la fermeture du compteur

Vous emménagez et le logement n'est pas alimenté en électricité

Vous devez nous contacter avant votre emménagement.

La Régie vous proposera un rendez-vous pour le relevé des index et l'ouverture du compteur par un de ses agents.

Vous reprenez le contrat Electricité

En accord avec le partant

- Pour simplifier les démarches de résiliation et de souscription de contrat, le partant et le nouvel entrant peuvent nous adresser ce formulaire.
- Ce document doit être complété et signé par les deux parties. Il doit être transmis à la Régie dans les 48 heures suivant la signature. (fax, courrier, accueil)
- Nous procéderons alors à l'arrêt de compte du contrat du partant, sans coupure d'électricité. Ce contrat sera ensuite enregistré au nom de nouvel entrant, dans les mêmes conditions d'option et de puissance.

Avec l'offre Tarif Bleu de la Régie, vous bénéficiez :

- D'un prix réglementé, stable sur la durée du contrat, non lié au prix du marché de gros.
- D'une tarification simple, basée sur un abonnement et une consommation sur index relevé (sauf cas particuliers),
- D'une grande liberté : offre sans engagement de durée et sans préavis en cas de résiliation.
- Une qualité de l'électricité par la gestion technique du réseau.
- D'une mise en service dans les 48 heures.

Sans oublier des services inclus :

- Accueil clientèle à Loos ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Astreinte dépannage 7j/7, 24h/24
- Choix du mode de paiement
- Choix de date de prélèvement
- Services en ligne sur www.electricite-loos.fr

Vous quittez votre logement,

Vous emménagez,

Vous souhaitez reprendre le contrat de l'ancien occupant d'un logement ...



Simplifier vos démarches avec le Formulaire Reprise de Contrat Electricité



404 avenue Georges DuPont – CS 40085 – 59373 Loos CEDEX

Tél: 03 20 07 56 34 – Fax : 03 20 50 17 43

Email : contact@electricite-loos.fr

Accueil : du lundi au vendredi
8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00

DEMANDE CONJOINTE DE TRANSFERT DE CONTRAT A RETOURNER SOUS 48 HEURES

Important : dans le cas où le client PARTANT ne procède pas à cette démarche dans les délais, ce dernier reste titulaire du contrat et donc redevable des consommations et abonnements du client ENTRANT et ce jusqu'à réception du présent document par nos services.

Partie réservée au Client PARTANT

Références de l'abonnement actuel :

1 - [] - [] - [] - [] - [] - []

Client PARTANT :

Mme, Melle, Mr⁽¹⁾ :

Prénom :

Adresse du logement concerné :

..... 59120 LOOS

Nouvelle adresse : N° : Rue-Bd-Au⁽¹⁾ :

Appart, Résidence⁽¹⁾ :

Code postal : Ville :

A la réception de votre chèque énergie pensez à nous le déposer ainsi que votre attestation

(Renseignements n° vert 0805 204 805 ou sur le site : chequeenergie.gouv.fr)

Partie réservée au Client ENTRANT

Client ENTRANT :

Mme, Melle, Mr⁽¹⁾ : Prénom :

Tél. :

Et

Mme, Melle, Mr⁽¹⁾ : Prénom :

Tél. :

Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison :

Mme, Melle, Mr⁽¹⁾ : Prénom :

Tél. :

N° : Rue-Bd-Au⁽¹⁾

Appart, Résidence⁽¹⁾ :

Code postal : Ville :

Etes-vous LOCATAIRE PROPRIETAIRE AGENCE

Si vous êtes LOCATAIRE, coordonnées du BAILLEUR :

Mme, Melle, Mr⁽¹⁾ : Prénom :

Tél. : Adresse :

Avez-vous pensé à demander la résiliation de votre ancien domicile ?

⁽¹⁾Rayer la mention inutile

Relevé conjoint du compteur :

Date d'effet de la demande :

Index figurant sur le compteur le jour du déménagement :

N° de compteur :

Option Simple Tarif* :

Cadran Unique(Base) : []

Option Double Tarif* :

Heures Creuses (nuit) : []

Heures Pleines (Jour) : []

Option Tempo (Bleu-Blanc-Rouge)*

H. Creuses \Rightarrow Bleu [] Blanc [] Rouge []

H. Plein \Rightarrow Bleu [] Blanc [] Rouge []

*Si votre compteur est un compteur électromécanique, index en lecture direct sur le cadran.

*Si compteur électronique, pour lire les index par cadran, appuyer sur la touche Défilement

Fait à Le

Le client partant

Le client entrant
Bon pour acceptation de
reprise du contrat aux
mêmes conditions
d'option et puissance que
celles appliquées au
Client Partant.

Signature

Signature

Afin de faciliter vos démarches, voici quelques coordonnées utiles :

Mairie de Loos
03 20 10 40 00
104 rue Foch – Loos
8h00/12h00 et 13h30/18h
Et 8h00/12h le samedi

Trésor Public
03 20 07 26 73
2 rue Foch – Loos
8h45/12h et 13h30/16h15
Du lundi au vendredi

Ileo
03 20 49 40 40
26 rue Van Hende Lille
8h00/19h00 et
8h00/13h00 le samedi